

elle concerne les relations entre le gouvernement fédéral et les législatures provinciales. Depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement actuel, un effort louable a été accompli pour favoriser l'entente et la bonne harmonie entre les autorités fédérales et provinciales. Au cours du dernier Parlement, une somme globale de 80 millions de dollars a été remise aux différentes provinces du pays. Au fait, la province de Québec, que je représente particulièrement, a bénéficié d'un montant de 19 millions de dollars, et cet argent a été mis à la disposition des mères néessiteuses de ma province.

D'autres conférences seront tenues par ces autorités supérieures et les accords financiers qui en découleront profiteront aussi heureusement à toutes les municipalités du pays. Plusieurs députés ont déjà exercé leur activité dans les conseils municipaux et ils connaissent les problèmes auxquels doivent faire face les municipalités. Les gouvernements municipaux constituent la pierre angulaire de la démocratie. Ils détiennent leurs pouvoirs des législatures provinciales, et la situation financière de ces dernières étant améliorée, par voie de conséquence, le fardeau financier qui pèse trop lourdement sur les municipalités en sera d'autant allégé.

Me permettez-vous, monsieur l'Orateur, de former le souhait ardent que le gouvernement actuel tourne son attention vers les problèmes qui intéressent actuellement les ouvriers canadiens de l'industrie textile. Ces ouvriers sont nombreux à travers le pays et leurs problèmes concernent aussi d'une façon particulière une bonne partie de la population du comté de Québec-Montmorency que je représente en cette enceinte. Il serait infiniment souhaitable que des mesures opportunes soient prises à ce sujet par le gouvernement actuel dans un avenir très prochain.

Le discours du trône mentionne également que la Chambre sera saisie de modifications à la loi sur les transports. A cause de l'immensité du territoire canadien et des richesses naturelles que l'on y trouve dans les coins les plus reculés, le gouvernement fait preuve d'une grande clairvoyance en facilitant les moyens de transport, afin que les frontières habitées de notre pays soient reculées le plus rapidement possible. Qu'il me soit permis de souligner ici l'esprit d'initiative et de travail qui anime le ministre qui a la charge de ce ministère. La loi sur les parcs nationaux recevra également une attention particulière de la part du gouvernement. Me serait-il permis de signaler à la Chambre que le gouvernement fédéral, grâce au premier ministre, a cédé à la cité

de Québec le parc Jacques-Cartier qui sera bientôt érigé en site national.

Monsieur l'Orateur, je m'en voudrais de ne pas rappeler à la mémoire du peuple canadien l'insigne honneur qui lui a été gracieusement accordé l'an passé par Sa Majesté la Reine Élisabeth II, alors que pour la première fois elle inaugurerait un Parlement canadien. Ce fait historique constitue un souvenir impérissable. Nous, de la province de Québec, avons été particulièrement touchés lorsque, dans son discours prononcé dans les deux langues, elle s'est dite fière de voir que les Canadiens français étaient demeurés fidèles à leur langue et à leur foi. Cette année encore le Canada sera honoré par la visite de Son Altesse Royale la princesse Margaret qui participera aux cérémonies du centenaire de la Colombie-Britannique. Cette sollicitude royale nous rappelle que le Canada est un des pays les plus anciens du Commonwealth.

Monsieur l'Orateur, malgré toute la bonne volonté de celui qui vous parle, on comprendra qu'il est impossible d'analyser le vaste programme que se propose d'accomplir le gouvernement au cours de la présente session. L'étude de toutes ces mesures législatives requerra un travail acharné et persévérant de la part de tous et de chacun des députés. Ils sont nombreux et un grand nombre d'entre eux sont encore très jeunes, à tel point que l'on pourrait dire que le Parlement actuel est le Parlement de la jeunesse et de l'avenir. Me permettez-vous de les féliciter, quelle que soit leur allégeance politique, d'avoir été choisis comme représentants officiels par la population de leur comté respectif.

Monsieur l'Orateur, vous vous êtes acquis la réputation de tirer d'embarras, d'une façon spirituelle et pleine de tact, les députés qui s'aventurent dans certaines difficultés à la Chambre. Au nombre des nouveaux députés qui forment le Parlement, vous aurez certainement l'occasion d'exercer, à maintes reprises, votre talent et de faire preuve de votre impartialité coutumière.

Je désire féliciter le gouvernement de son intention d'étudier la possibilité d'installer à la Chambre un système amélioré de traduction simultanée. Étant donné qu'il ne fonctionne pas en ce jour, je suis assuré que les auditeurs de langue anglaise auront probablement trouvé que j'ai bien parlé.

Avant de terminer, monsieur l'Orateur, je tiens, à cause de circonstances très particulières, à exprimer quelques opinions concernant la population de notre pays.

Je crois que ma circonscription de Québec-Montmorency reflète, en petit, l'aspect général du Canada. Nous avons des Canadiens français, des Canadiens anglais, des Irlandais,